

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)**

### **Locations saisonnières - SNC PETRA Domaine Romella**

#### **1. Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire propose à la location des logements meublés à usage exclusif de location saisonnière.

#### **2. Nature de la location**

La location est conclue à titre meublé saisonnier pour une durée déterminée. Elle ne constitue en aucun cas une résidence principale ou secondaire.

#### **3. Réservation**

La réservation devient ferme après règlement de la commande. Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute réservation en cas de non-paiement.

#### **4. Prix**

Les prix sont exprimés en euros TTC. Ils comprennent le loyer et les services inclus (ménage obligatoire et taxes de séjour). Ne sont pas inclus les options éventuelles.

#### **5. Modalités de paiement**

Le montant total est dû à la réservation.

#### **6. Dégradations – Forfait contractuel**

Toute dégradation, casse, perte ou détérioration du logement, du mobilier ou des équipements constatée à l'issue du séjour sera facturée au Preneur sur la base d'un forfait minimum de 1 500 €, sans préjudice de toute facturation complémentaire si le montant des dommages excède cette somme.

#### **7. Arrivée, départ et ménage**

L'heure d'entrée dans le logement est fixée à 15h00 et l'heure de sortie à 10h00.

Les frais de ménage sont obligatoires et dus pour chaque séjour.

#### **8. Obligations du Preneur**

Le Preneur s'engage à user paisiblement du logement, respecter le voisinage, ne pas dépasser la capacité autorisée et ne pas sous-louer.

## **9. Annulation**

Annulation jusqu'à 60 jours : remboursement de 70% du total payé.

Jusqu'à 30 jours : remboursement de 30 % du total payé.

Moins de 30 jours : aucun remboursement.

## **10. Force majeure**

Aucun remboursement ou indemnité ne pourra être réclamé en cas de force majeure (catastrophe naturelle, pandémie, décision administrative, etc.).

## **11. Responsabilité**

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou interruption de services indépendants de sa volonté.

## **12. Résiliation**

En cas de manquement grave, le contrat pourra être résilié de plein droit après mise en demeure restée infructueuse pendant 48 heures.

## **13. Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Le tribunal du domicile du Prestataire est seul compétent.

## **14. Acceptation**

La réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.